# BILAN D'UTILISATION DE LA THERAPIE PAR PRESSION NEGATIVE (TPN)



Pourtalié S.<sup>1</sup>, Dufay-Dupar J.<sup>1</sup>, Fliche E.<sup>1</sup>, Sportouch MH.<sup>1</sup> Service Pharmacie-Stérilisation<sup>1</sup> Centre Hospitalier de Béziers

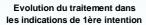
## Introduction

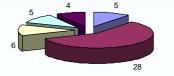
La TPN a été introduite au CH de Béziers en 2004. L'objectif de ce travail était de faire un état des lieux sur l'année 2011 de l'utilisation de la TPN par rapport aux fiches de bon usage publiées par l'HAS. Cette présentation a été faite en COMEDIMS.

# Matériels et méthodes

Les critères de références de l'HAS retenus pour cette étude étaient les suivants : type d'indication, évolution et durée de traitement. D'autres critères comme l'état nutritionnel, les troubles cognitifs ont été également étudiés, mais ils ne sont pas présentés ici. Le recueil des données a été effectué à partir d'une grille de suivi des traitements par TPN renseignée au fil de l'eau par les préparatrices et les données du dossier patient informatisé.

# Résultats Le nombre de traitements est de 82 et concerne 74 patients. Indications de 1ère intention: Perte de substance Désunion Laparotomie ou abdomen ouvert 58 %







#### Durées de traitement en 1ère intention



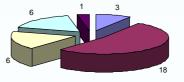


# Indications de 2<sup>ème</sup> intention : Ulcère Escarre Plaie de pied diabétique



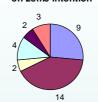


# Evolution du traitement dans les indications de 2ème intention



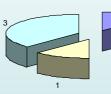


#### Durées de traitement en 2ème intention



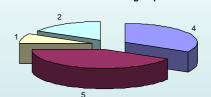


### Durées de traitement du groupe "décès"









Durées de traitement du groupe "échec'



# **Discussion/conclusion:**

Les indications respectent les recommandations de l'HAS, notamment pour les indications de deuxième intention, la TPN est proposée après plusieurs traitements de cicatrisation dirigée. En revanche, la réévaluation n'est pas toujours effectuée, en effet 15 traitements ont été poursuivis au-delà de 8 jours dans le groupe échec ou DCD. D'autre part les durées de traitement sont relativement longues, l'HAS préconise au maximum 30 jours, 14 traitements excèdent 30 jours, dont trois supérieurs à 60 jours. Suite au COMEDIMS l'ordonnance de prescription de TPN et le suivi effectué à la pharmacie ont été modifiés. Une revalidation des traitements est effectué toutes les semaines entre le médecin prescripteur et le pharmacien du secteur. Une nouvelle évaluation sera conduite en 2012 pour mesurer les effets et présentée en COMEDIMS.